

# Le droit du travail en Polynésie française : entre autonomie et assimilation

## PREMIÈRE PARTIE : LE RAPPROCHEMENT DU DROIT DU TRAVAIL POLYNÉSIEEN ET DU DROIT MÉTROPOLITAIN

TITRE I - Le rapprochement des droits par la loi n° 86-845 du 17 juillet 1986 relative aux PDG, à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail : une source de droit et une source de conflit

Chapitre 1 - L'imprécise définition des principes généraux du droit du travail

Chapitre 2 - L'inspection du travail d'État : une disparition annoncée

TITRE II - Le rapprochement par les délibérations de l'assemblée de la Polynésie française : la mise en oeuvre des PDG par la réglementation territoriale

Chapitre 1 - Dans l'intérêt des entreprises : une recherche de la flexibilité des relations de travail

Chapitre 2 - L'exécution du contrat de travail : un accroissement des droits des salariés dans l'entreprise

Chapitre 3 - Un renforcement du rôle des organisations de représentation des salariés

TITRE III - Le rapprochement par la jurisprudence

Chapitre 1 - L'interprétation des juges

Chapitre 2 - La transposition par le juge polynésien des textes métropolitains

Chapitre 3 - L'application de la jurisprudence métropolitaine dans l'interprétation d'un texte spécifique au territoire

Chapitre 4 - L'application des principes généraux du droit : le principe de l'obligation de reclassement en matière de licenciement économique

Chapitre 5 - L'application du droit communautaire

## DEUXIÈME PARTIE : LE MAINTIEN DES PARTICULARISMES DU DROIT DU TRAVAIL POLYNÉSIEEN

TITRE I - Le caractère universel du champ d'application du droit du travail

Sous-titre I - L'expérience polynésienne de l'application du code du travail dans l'administration

Sous-titre II - Un dispositif innovant : le droit du travail des gens de mer

TITRE II - Les tribunaux du travail : une autre forme de juridiction du travail entre Conseil de prud'hommes et juridiction sociale

Chapitre 1 - L'organisation des tribunaux du travail : le choix d'une formule mixte

Chapitre 2 - La double compétence matérielle du tribunal du travail en matière sociale

Chapitre 3 - Le procès : un formalisme simplifié

TITRE III - Une exception polynésienne : le droit de grève

Chapitre 1 - L'évolution de la réglementation du droit de grève : de la paralysie à la libéralisation relative

Chapitre 2 - L'exercice normal de la grève : de la négociation au conflit

Chapitre 3 - Le contrôle juridictionnel de l'exercice du droit de grève : un droit sous surveillance